

Le CPIE accompagne les territoires

Résolument engagé dans les changements de notre société par une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) développe différentes actions sur le territoire visant à promouvoir le développement durable.

Grâce à son équipe pluridisciplinaire, il s'engage dans des projets innovants, en facilitant leur mise en oeuvre d'un point de vue technique ou méthodologique, ou en s'associant à leur réalisation.

Le CPIE intervient dans 2 domaines privilégiés :

- Animation, sensibilisation et formation relatives à l'environnement ;
- Accompagnement des pouvoirs publics et des territoires dans la mise en oeuvre de leurs politiques de développement durable.

Nous pouvons vous conseiller et/ou vous accompagner dans la mise en oeuvre de vos projets, n'hésitez pas à nous contacter!



PAYS DE BOURGOGNE

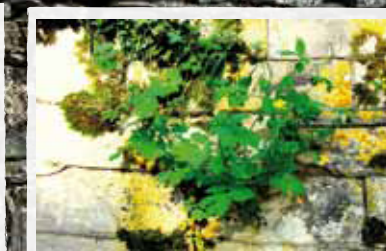
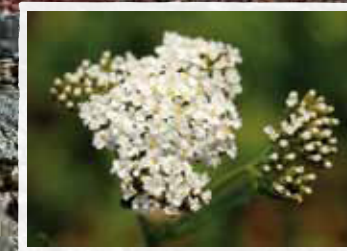
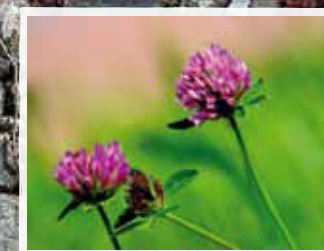
Pour en savoir plus :

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT
Pré Ouches - 71 360 Collonge la madeleine
Tel : 03.85.82.12.27

b.duret@cpie-pays-de-bourgogne.com
www.cpie-pays-de-bourgogne.com



Le CPIE accompagne les collectivités



Le CPIE Pays de Bourgogne

vous accompagne dans vos projets de sensibilisation sur la démarche «Zéro Phyto» auprès des habitants.



Nous proposons, comme support de communication, l'exposition «Sauvages des rues, belles et rebelles», associée à notre expertise.

**Pas si folles les herbes,
pas si mauvaises les graines !**

L'exposition «Sauvages des rues»

L'exposition « Sauvages de mes Rues » est un outil proposé aux communes pour amorcer la discussion avec les habitants de leur territoire, sur le sujet sensible du traitement de celles qu'on appelle les « mauvaises herbes » en milieu urbain.

Données techniques :



- 20 bâches (dont 1 introductive et 1 de conclusion), verticales et horizontales.
- Dimension par panneaux : 120 * 80 cm.
- Bâches PVC supportant l'exposition en extérieur.

- Système d'accroche : 4 oeillets min. par bâches.

Exemple de mise en place des panneaux



Panneau d'introduction

Un savoir - faire :

- Mise en place de l'exposition dans les rues du centre-ville sur une durée de 2 à 3 semaines.
- Pour accompagner l'exposition : Un dépliant grand public pour apprendre à mieux connaître ces belles indésirables.
- Animation et balade commentée autour des fleurs sauvages de nos rues et illustrée par les panneaux.

TARIF de la location : nous contacter.